

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°25-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	22/02/2022
Présents	16
Absents	7
Procurations	5
Votants	21

Par suite d'une convocation en date du vingt-deux février deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-huit février deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, LE MINEZ Monique, BARON René, ROUGÉ Pierre, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ZAROIL Mimoun, ESCANDE Jacques, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, MARROT Catherine, COMTE Nicolas, GIROUSSE Laurent, ALBAN Marie-Françoise.

Absents : DILLON Valérie, BOULBES Loïc, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, ALEXANDRE Maria, Elisa LAURENT, PEISER Jean-Luc.

Procurations : Valérie DILLON à Véronique GARRIGUES, Loïc BOULBES à Xavier CAUX, Marie-Christine JOLIBERT à Christian PORTET, Evelyne CHARRASSE à Pierre ROUGE, Maria ALEXANDRE à Monique LE MINEZ.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Modification des tarifs du cinéma municipal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les propositions de tarifs pour les entrées du cinéma municipal. Les modifications s'appliqueraient sur les tarifs « social » et « écoles maternelles, élémentaires et ciné bébé ».

Ces tarifs seraient applicables à compter du 1^{er} mars 2022.

Tarifs spéciaux	Prix de l'entrée
Séance Horaire 18 h	4 € (tarif unique)
Fête du cinéma et printemps du cinéma et autres opérations nationales	4 € (tarif unique)
Tickets cadeaux prépayés (comités d'entreprises, cadeaux aux particuliers)	Planche de 10 tickets à 50 € ou de 5 tickets à 25 €
Séances hors CNC (ex : courts métrages achetés par la collectivité)	5 €
Tarifs permanents	Prix de l'entrée
Tarif normal	6 €
Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi)	5 €
Tarif social (personne avec un reste à vivre inférieur à 15 euros par jour)	3 €
Tarif jusqu'à 14 ans	4 €
Tarif « collège / lycée au cinéma » (fixé par l'Etat) et ciné-maternelle	2.50 €
Tarif pour les écoles maternelle et élémentaire de Mirepoix et « ciné bébé »	3 €
Tarif « Groupe » (à partir de 10 personnes)	3.50 €
Tarif supplément lunettes 3D	1€

REÇU EN PREFECTURE

le 09/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20220228-25D2022-DE

Objet : Modification des tarifs du cinéma

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** les tarifs du cinéma municipal, applicables au 1^{er} mars 2022, tels que présentés ci-dessus par Monsieur le Maire ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

